



UBS Protection voyages Plus. Voyager en toute sécurité.



UBS Cards. Your way to pay.

UBS Protection voyages Plus.

La couverture parfaite de vos besoins.

Une assurance exhaustive permet de partir en voyage en toute sérénité. Vous-même en bénéficiez, mais également vos proches. Avec la formule UBS Protection voyages Plus, proposée au prix imbattable de 72 francs par an, vous êtes libre de tout souci lors de vos voyages et pouvez vous détendre et en profiter.

Personnes assurées

- Titulaire de la carte principale avec domicile principal en Suisse/ au Liechtenstein
- Partenaire de l'assuré vivant dans le même foyer
- Enfants de moins de 25 ans vivant dans le même foyer

Champ d'application

- La couverture d'assurance est valable dans le monde entier.
- Le contrat d'assurance est valable pendant un an et reconduit automatiquement d'un an en l'absence de résiliation de votre part.

Condition impérative

Vous avez réglé le voyage ou les objets assurés (conformément aux Conditions générales d'assurance, CGA) à hauteur d'au moins 50% avec votre carte de crédit principale UBS, la seconde carte UBS ou la carte de partenaire s'y rattachant.



Annulation de voyage/ interruption de séjour

En cas d'annulation d'un voyage en raison d'un événement assuré, UBS Protection voyages Plus vous rembourse les frais. Elle vous couvre également en cas d'arrivée tardive, d'interruption du voyage ainsi que pour les réservations d'appartements de vacances de particuliers en Suisse.

Frais médicaux à l'étranger

UBS Protection voyages Plus prend en charge vos frais médicaux à l'étranger, qu'il s'agisse de visites imprévues chez le médecin, de séjour à l'hôpital ou de médicaments de première nécessité. Vous pouvez ainsi vous rétablir sans avoir à vous soucier de l'aspect financier, que ce soit en cas d'accident ou de maladie.

Assurance bagages

En cas de vol, de dommage, de destruction ou de perte des objets emportés, l'assurance bagages d'UBS Protection voyages Plus vous indemnise.

Retard dans l'acheminement des bagages

Si la livraison de vos bagages accuse un retard de plus de six heures, les dépenses relatives à l'achat d'articles de substitution indispensables (p. ex. articles de toilette, tee-shirt, etc.) sont couvertes.

Retard d'avion

Vous avez manqué votre correspondance, car votre premier avion avait plus de six heures de retard? UBS Protection voyages Plus prend en charge les frais supplémentaires relatifs à un changement de réservation par exemple.

Couverture des achats

Une assurance unique pour les produits achetés: en réglant les achats effectués en voyage ou à domicile avec votre carte de crédit UBS, vous bénéficiez pendant 24 heures d'une assurance contre les dommages et le vol desdits articles lors de leur transport.

Assurance¹⁾	Couverture d'assurance maximale par événement/sinistre	Couverture d'assurance maximale par an
Annulation de voyage/ interruption de séjour ²⁾	Personnes seules: 5 000 CHF Familles: 15 000 CHF	Personnes seules: 5 000 CHF Familles: 15 000 CHF
Frais médicaux à l'étranger	250 000 CHF	illimitée
Assurance bagages ²⁾	4 000 CHF	8 000 CHF
Retard dans l'acheminement des bagages	300 CHF	600 CHF
Retard d'avion	300 CHF	600 CHF
Couverture des achats	1 000 CHF	5 000 CHF

¹⁾ La couverture d'assurance est garantie dans le cadre des Conditions générales d'assurance (CGA). L'assureur est Allianz Risk Transfer. Vous trouverez nos CGA ainsi que des informations complémentaires à l'adresse www.ubs.com/cartes

²⁾ Franchise de 200 CHF



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung **Invio commerciale-risposta**
Envoi commercial-réponse



UBS SA
Flughofstrasse 35
Case postale
CH-8152 Glattbrugg

Assurance multirisque UBS Protection voyages Plus

- Oui, je souhaite souscrire à la protection complémentaire de voyage au prix préférentiel de 72 francs par année
- dès maintenant
- à partir du (date) [][] . [][] . [][][][]

Données personnelles (tous les champs doivent être complétés)

Nom Prénom

Date de naissance: [][] . [][] . [][][][]

L'assurance UBS Protection voyages Plus ne peut être souscrite qu'avec une carte principale UBS. Le prix préférentiel de 72 francs par an sera facturé sur la carte principale UBS correspondante:

Numéro de carte de crédit UBS

[][][][] [][][][] [][][][] [][][][]

Date d'échéance

[][] / [][]

Date

Signature ✕

La prime d'assurance de 72 francs sera directement débitée de votre compte de carte de crédit. Les Conditions générales d'assurance (CGA) vous seront envoyées en même temps qu'une lettre de confirmation.

L'essentiel en un coup d'œil.

Bénéficiez pendant 365 jours d'une protection pour toute la famille au prix imbattable de 72 francs.

- ✓ Annulation de voyage/interruption de séjour
- ✓ Frais médicaux à l'étranger
- ✓ Assurance bagages
- ✓ Retard dans l'acheminement des bagages
- ✓ Retard d'avion
- ✓ Couverture des achats
- ✓ Possibilité de choisir librement et de définir à l'avance la date d'entrée en vigueur de votre assurance

De plus amples informations et nos Conditions générales d'assurance figurent sous

www.ubs.com/cartes



UBS SA
Flughofstrasse 35
Case postale
CH-8152 Glattbrugg
Tél. +41-44-828 31 32



www.ubs.com/cartes